

Motion proposée à l'occasion du CD de l'USCF du 15 Mars 2018

Les Cheminotes et Cheminots du Groupe Public Ferroviaire font actuellement l'objet d'attaques sans précédent :

- Statut de l'entreprise et des cheminots attaqué par le Gouvernement ;
- Augmentation de la part des emplois contractuels (PS25-GRH 00254) au sein du Groupe Public Ferroviaire, sans protection pour ces derniers, développement de la précarité, objectifs d'externalisation de services, sous-traitance, etc. ;
- Concurrence des transports ferroviaires Voyageurs devant les dates issues des textes de Bruxelles, sans aucun Retour d'Expérience de celle, désastreuse, appliquée à Fret ;
- Restructurations permanentes, suppressions de postes et gestion par activité mettant à mal notre outil de production ;
- Menace de filialisation de l'Activité Fret ;
- Accélération de la privatisation latente de SNCF induite par le rapport SPINETTA (volonté d'ouverture du capital et fin des EPIC) ;
- Non-reconnaissance de la responsabilité de l'État concernant la dette ferroviaire ;
- Augmentation de la CSG en 2018 de 1,7 point pour les actifs et les retraités (sans aucune compensation pour ces derniers) ;
- Aucune augmentation du traitement de base en 3 ans (2015 - 2017) ;
- Droit syndical mis à mal ;
- Facilités de circulation remises en cause.

A cela s'ajoute une stigmatisation orchestrée savamment par le gouvernement.

Notre association qui repose sur des valeurs de solidarité, d'unicité est déjà sérieusement perturbée dans son fonctionnement par la réforme du système ferroviaire d'Aout 2014 et l'éclatement des Cheminots sur les 3 EPIC.

Cette nouvelle réforme qui s'annonce, si elle aboutit, mettra un sérieux coup de frein à notre activité et ne sera pas sans conséquence sur le devenir du sport Cheminot au sein de l'USCF.

Nous ne pouvons pas non plus négliger les velléités de l'entreprise de remettre en cause les dotations en CS en la basant sur le nombre d'actifs au sein de notre activité et sa volonté d'organiser au sein des EPIC ses propres compétitions ou challenges sportifs.

Les CE régionaux ont vu leur dotation diminuer et la charge de l'entretien et du fonctionnement du patrimoine social transféré est posée. Chacun a l'obligation de s'assurer que les dotations versées parviennent bien aux bons destinataires.

Personne ne sera épargné, que ce soit au sein des Clubs utilisateurs d'un patrimoine dont on ne sait pas encore qui en aura la charge à qui on mettra la pression pour identifier les Cheminots actifs, que parmi nos compétiteurs qui auront de plus en plus de mal à être dégagé pour participer à nos Challenges.

C'est là toute la famille Cheminote qui est en danger, rappelons nous d'où nous venons et où nous en serions si les organisations syndicales qui ont en charge les activités culturelles et sportives depuis 1986 n'avaient pas portées ces valeurs de solidarité et défendues le sport pour tous.

Le Comité Directeur de notre association réuni ce jour 15 mars invite tous les sportifs et dirigeants de nos structure et associations à s'inscrire dans les initiatives proposées pour s'opposer à cette réforme en s'inscrivant dès maintenant à la manifestation unitaire du 22 mars.

L'avenir du sport cheminot en dépend !

L'avenir de vos clubs en dépend !

L'avenir de l'USCF en dépend !

L'avenir de nos CER en dépend !

L'avenir de notre entreprise publique ferroviaire en dépend !!!!

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Rappel de la décision prise à l'occasion du CD du 30/06/2016 :

« Le bureau a proposé, qu'en cas de mouvement social, on ajourne ou on annule les challenges et les réunions car c'est compliqué d'organiser un challenge, ça pose des problèmes de communication et de gestion :

VOTE : CONTRE 2

ABSTENTION 1

POUR 18 »